

L'ambassade et les ambassadeurs de France à Washington, 1893-1981

Évolution du poste, du profil des ambassadeurs et de leurs missions

SÉVERINE BOUÉ

Résumé

Cette thèse de doctorat visait à analyser comment, à mesure que les États-Unis se sont affirmés sur la scène internationale, l'ambassade, le profil des ambassadeurs et leur mission ont évolué. Pour cela, nous avons étudié l'appareil diplomatique et consulaire, le profil des dix-huit ambassadeurs qui se sont succédé au cours de la période 1893-1981 à Washington, et leurs rôles principaux : représenter, négocier, informer, maintenir l'amitié et développer les relations entre la France et les États-Unis.

Mots-clés : Ambassade – Ambassadeurs – France – États-Unis – XX^e siècle.

Abstract

***The Embassy and Ambassadors of France in Washington, 1893-1981
Evolution of The Position, The Profile of The Ambassadors and Their
Missions***

This work aims to show how the United States embassy, the profile of their ambassadors, and their missions have evolved as the United States asserted itself on the international scene. To this end, we analyse the diplomatic and consular apparatus, the profile of the eighteen ambassadors who succeeded each other during this period, as well as their main missions – representing, negotiating, informing, maintaining friendship and developing relations between France and the United States.

Keywords : Embassy – Ambassadors – France – United States – 20th century.

Cette thèse a pour objet de montrer une triple évolution sur près d'un siècle : l'évolution du poste diplomatique de Washington, celle du profil des ambassadeurs et celle de leurs missions, en dépassant celle de l'histoire

de la représentation diplomatique et consulaire de la France aux États-Unis¹.

Pour mener à bien cette recherche j'ai mobilisé essentiellement les archives diplomatiques, conservées aux Centres de La Courneuve et de Nantes, et à l'ambassade à Washington. Elles ont été complétées en recourant à certains fonds privés, telles les archives de Gaston Henry-Haye, qui se trouvent aux Archives communales de Versailles, ou encore celles de Jacques Kosciusko-Morizet aux Archives nationales. Pour un tel sujet, les archives strictement diplomatiques ne sont en aucun cas suffisantes. Les mémoires, carnets, journaux et autres témoignages de diplomates constituent une source d'information inestimable, même s'il convient de les prendre avec précaution car il s'agit souvent de plaidoyers *pro domo*. Je me suis également appuyée sur la presse française² et américaine³ ainsi que sur des sources orales (huit entretiens avec des diplomates dont quatre avec des ambassadeurs ou anciens ambassadeurs de France à Washington).

La première partie de ma thèse (« Le cadre de la représentation diplomatique française à Washington (1893-1981) »), elle-même divisée en deux chapitres, s'attache à l'ambassade, comprise comme poste diplomatique et comme bâtiment, et au cadre juridique dans lequel l'ambassadeur inscrit sa mission, notamment en développant le moment

¹ Le présent article est le compte rendu de la thèse de doctorat « L'ambassade et les ambassadeurs de France à Washington (1893-1981). Évolution du poste, du profil des ambassadeurs et de leurs missions », soutenue en 2017 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, devant un jury composé de Marie-Pierre Arrizabalaga, professeur à l'université de Cergy Pontoise, Laurence Badel, professeur à l'université Paris 1, François Bujon de l'Estang, diplomate, ambassadeur de France, Isabelle Dasque, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, Annick Foucrier, professeur à l'université Paris 1 (directrice de recherche) et Stanislas Jeannesson, professeur à l'université de Nantes.

² *Le Temps, Le Monde, L'Éclair, La Vie Illustrée.*

³ *The New York Times, The Washington Post, Chicago Daily Tribune/Chicago Tribune, Los Angeles Times, Life.*

clé que constitue la prise de fonction. Le poste de Washington, diplomatique et consulaire, considéré de faible importance à la fin du XIX^e siècle, prend rapidement une ampleur nouvelle à mesure que la puissance américaine s'affirme sur la scène internationale. Il passe en quelques décennies de poste diplomatique secondaire à la mission diplomatique la plus importante et la plus grande du réseau diplomatique français. J'ai étudié également les avantages et les inconvénients du poste, qui sont variables selon l'époque et l'ambassadeur. Dans les premières années de la période étudiée, les ambassadeurs exercent leur mission dans des conditions qui leur sont favorables : éloignement de la France, faible charge de travail, longs congés, contacts privilégiés avec le président et ses ministres, importante vie mondaine, etc. Le poste comporte également des inconvénients. Le climat subtropical humide qui caractérise Washington en est un. De plus, au fil du temps, le poste devient de plus en plus prenant et contraignant. Je me suis également intéressée à la place qu'occupe le poste dans la « hiérarchie » des ambassadeurs. Si à la fin de la période étudiée, l'ambassade se situe au sommet de la « hiérarchie » des ambassadeurs, il n'en a pas toujours été ainsi. Si l'on considère tant l'image que les diplomates français ont de ce poste que les moyens matériels et humains dont ils disposent, le poste n'occupe pas une position prééminente dans leur « hiérarchie » dans les premières décennies de cette étude. En revanche, à partir des années 1920, les États-Unis se situent au premier rang des ambassades françaises dans le monde et Washington devient un poste prisé des diplomates. Enfin, j'ai expliqué les modalités de nomination, d'installation et de départ des ambassadeurs à Washington, qui suivent un protocole finement établi et appliqué à la fois par l'Élysée et la Maison-Blanche.

La deuxième partie (« Sociologie des ambassadeurs de France à Washington : des ambassadeurs pionniers aux ambassadeurs engagés »), propose en quatre chapitres une analyse sociologique des ambassadeurs de France à Washington. Le chapitre trois présente leurs origines sociales

et éducatives, leurs stratégies individuelles⁴ et de carrière et leurs rapports, expériences et connaissances des États-Unis. Les trois chapitres suivants épousent l'évolution du choix des ambassadeurs, leurs missions et leurs chantiers diplomatiques. Le chapitre quatre est dédié aux ambassadeurs pionniers piliers de la construction des relations entre la France et les États-Unis (1898-1924) : Jules Patenôtre (1893-1897), Jules Cambon (1897-1902) et Jules Jusserand (1902-1924). Ces ambassadeurs étaient éloignés de Paris, à une époque où les États-Unis se construisaient économiquement et où la France s'intéressait peu à ses relations avec le nouveau continent. Néanmoins, ils ont su poser les jalons de relations franco-américaines solides, voire uniques, notamment lors du conflit hispano-américain de 1898 à Cuba et la signature du traité de paix qui eut lieu grâce à l'intervention de Jules Cambon. Le chapitre cinq est consacré à la période dite de transition de l'histoire de l'ambassade et d'ambassadeurs que l'on pourrait qualifier de ponctuels ou de transition, entre 1924 et 1945. La période critique de l'entre-deux-guerres est marquée par la délicate affaire des dettes de guerre. Pour la régler, la France nomme tour à tour à Washington des diplomates (Émile Daeschner, Paul Claudel, André Lefebvre de La Boulaye) et des non diplomates (Henry Bérenger, Georges Bonnet). Il convient d'ajouter à ce groupe les quatre ambassadeurs de la Seconde Guerre mondiale : René Doynel de Saint-Quentin (1938-1940), Gaston Henry-Haye (1940-1942), Adrien Tixier (1941-1943) et Henri Hoppenot (1943-1944). En dépit des événements politiques et diplomatiques de l'époque, l'arrivée de ces ambassadeurs a permis à la France de nouer des liens de plus en plus étroits avec la Maison-Blanche entre 1924 et 1945. Enfin, le chapitre six, à travers six ambassadeurs, que l'on pourrait qualifier d'ambassadeurs de l'après-guerre (Henri Bonnet, 1944-1954 ; Maurice Couve de Murville, 1955-1956 ; Hervé Alphan, 1956-1965 ; Charles Lucet, 1965-1972 ; Jacques

⁴ Le mariage pouvait être un atout. Épouser une femme ayant un capital relationnel et économique pouvait faciliter leur entrée dans les réseaux d'influence.

Kosciusko-Morizet, 1972-1977, et François Lefebvre de Laboulaye, 1977-1981), souligne combien les relations entre les États-Unis et la France ont rapidement évolué dès la fin de la Seconde Guerre mondiale en raison du nouveau destin des États-Unis devenus première puissance mondiale mais aussi de la personnalité du général de Gaulle et de ses choix stratégiques diplomatiques. La France est ainsi un partenaire important des États-Unis, dès 1945. L'ambassade et les ambassadeurs français entre 1945 et 1981 sont devenus des outils et instruments essentiels à la représentation française à Washington car ils ont permis à la France de consolider ses liens avec la première puissance du monde et d'asseoir son rôle et ses pouvoirs à l'échelle internationale.

La troisième partie (« Les missions des ambassadeurs de France à Washington : vers un accroissement de leurs compétences à défaut de leur influence »), étudie leur métier, à travers chacune des missions principales du diplomate : la représentation (chapitre 7) ; la négociation (chapitre 8) ; l'information (chapitre 9) ; le maintien et la promotion des relations amicales et le développement des coopérations entre la France et les États-Unis (chapitre 10). J'ai étudié en quoi elles consistent, comment les ambassadeurs les exercent et quel est leur évolution au cours de la période. À chaque fois, j'ai tenté de montrer ce qui relève des évolutions propres au poste de Washington et ce qui s'insère dans le cadre plus large des mutations profondes que connaît au XX^e siècle le métier de diplomate – et par contrecoup l'exercice et la conception même de la diplomatie – qui bien entendu ne concernent pas seulement la diplomatie française, ni la seule capitale américaine.

L'objectif de cette recherche était de rendre compte sur la longue durée de l'évolution du poste de Washington, de son importance dans la carte diplomatique et la politique étrangère de la France, mais aussi du travail et des missions qui lui incombent ; de faire la part des choses entre les mutations fondamentales qui affectent le métier d'ambassadeur, qui suivent celles des relations et des pratiques internationales et qui ne concernent pas seulement les dix-huit ambassadeurs qui se sont succédé à

Washington, et les évolutions propres au poste, capitale d'un pays qui au cours de la période s'affirme progressivement comme la plus grande puissance mondiale.